

# LES PROFESSEURS DE FRANÇAIS EN ALGÉRIE, VECTEURS LÉGITIMES DE LA NORME ET L'EMPRUNT AUX IDIOMES LOCAUX

**Brahim Kethiri**  
Université de Biskra

La situation du français en Algérie a fait l'objet de plusieurs études qui ont montré qu'en raison de facteurs historiques, sociolinguistiques, etc., le français en usage dans ce pays diffère de celui de France. Nous savons qu'en Algérie cette langue n'est pas seulement l'apanage des journalistes et des écrivains. Le français fait certes l'objet d'une réelle appropriation par ces usagers mais on peut se demander si d'autres usagers utilisent et acceptent un français qui intégrerait les emprunts aux idiomes locaux en contact.

En nous appuyant sur les résultats d'un questionnaire proposé à des professeurs de l'enseignement secondaire de français langue étrangère<sup>1</sup> que l'opinion publique reconnaît comme les vecteurs légitimes du français de référence, nous nous interrogerons sur le recours à l'emprunt dans les classes de langue et sur la tolérance de ces professeurs à l'égard de ces termes d'origine arabe et berbère.

Initialement destiné à cerner les représentations mentales de la langue française chez des P.E.S. en exercice sur le territoire de la commune de Biskra, ce questionnaire, dont le texte figure en annexe, a été élaboré avec le précieux concours de Y. Derradji, Maître de Conférences à l'Université de Constantine. Il vise à cerner les rapports qui peuvent exister entre les pratiques et les représentations du français de ces enseignants et enseignés. Nous voulons savoir si ces usagers qui servent de modèle de référence pour la connaissance du bon français vont condamner, accepter ou même encourager l'emploi en français de termes provenant des idiomes locaux. Nous nous demanderons enfin à partir de quel instant ils accepteront comme intégrée au français une lexie d'origine arabe ou berbère.

## **1. Le questionnaire d'enquête**

Sur une population de soixante-dix professeurs (34 hommes et 36 femmes) de langue française que comptait en 1998-1999 la wilaya de Biskra, nous avons, faute de moyens financiers et en raison de la situation sécuritaire connue de tous et d'entraves bureaucratiques, limité notre enquête aux seuls P.E.S exerçant à Biskra, et interrogé donc trente-trois professeurs (13 hommes et 20 femmes) exerçant dans

---

<sup>1</sup> Le choix de cet échantillon repose sur l'hypothèse que les professeurs d'enseignement secondaire (P.E.S), ayant normalement suivi une formation de BAC + 4 et possédant pour la plupart une expérience professionnelle (de plus de 5 ans) sont assimilés à des intellectuels francisants.

les dix lycées de Biskra<sup>2</sup>. Ces acteurs de la politique linguistique du pays ont été invités à répondre dans l'anonymat à un questionnaire de trente-cinq items répartis en quatre rubriques non signalées comme telles aux enquêtés mais qui peuvent être aisément repérées en ce qu'elles concernent :

- *les statuts des langues en présence en Algérie* : nous voulions savoir quelles sont les représentations que ces professeurs ont des variétés de langue en présence dans le paysage linguistique local.

- *le mode d'appropriation du français par des adolescents dans les lycées de la ville de Biskra* : nous souhaitions savoir comment on enseigne le français à ces adolescents.

- *la pratique langagière en milieu formel et milieu informel* : nous nous demandions quels sont les rapports que les P.E.S. entretiennent dans leur cellule familiale et leur entourage avec le français comme langue emprunteuse.

- *les représentations que ces P.E.S ont du français endogène* : nous désirions savoir si dans la pratique de la langue, les énoncés produits par les enseignants peuvent être rapportés à des normes locales, endogènes. Si oui, comment ?

Somme toute, l'objectif de cette étape de réflexion était clair, il visait à établir précisément la nature des relations qu'entretiennent avec le français ceux qui sont considérés comme les agents de sa diffusion dans le pays, et ce aussi bien pour les pratiques linguistiques que pour les représentations sociolinguistiques.

## 2. Résultats

### 2.1. Statuts des langues

Il ressort de cette partie de l'enquête une cohérence dans les réponses des sujets enquêtés. Ils reconnaissent à l'unanimité que la langue française est encore utilisée comme un véhicule pour la culture algérienne et en prennent pour preuves les œuvres littéraires produites par des écrivains d'origine algérienne mais d'expression française. Le français est aussi à leurs yeux l'idiome de la science et de la technologie. Nous déduisons qu'il est donc perçu comme l'idiome de l'ouverture de l'Algérie sur le monde moderne. En ce sens, le pays ne pourrait, selon nos enquêtés, accéder à ces deux domaines que si les Algériens s'intéressent davantage aux langues étrangères en général et au français en particulier.

À l'opposé, les variétés dialectales et l'arabe classique ne représentent plus dans le mental des répondants que la poésie dans ce pays, car l'arabe classique est employé par exemple dans différents secteurs comme l'administration, les médias, l'institution scolaire... Ce qui s'expliquerait plus par la priorité donnée à l'essor

---

<sup>2</sup> Pour des raisons pratiques, nous avons décomposé cet échantillon en strates relatives au sexe des enquêtés, au type de diplômes possédés, à leur ancienneté dans le corps des P.E.S et à leur tranche d'âge. Au mois de mai 1999, nous avons distribué à nos enquêtés ce questionnaire pour auto-administration. Trois jours plus tard, nous avons récupéré 27 questionnaires sur les 33 remis aux enquêtés, ce qui représente une perte de 6 documents.

technique et technologique qui émerveille les Algériens, qu'à la rhétorique dans des langues qu'ils jugent à la limite un peu anachronique dans un monde en ébullition.

Dans un autre registre, la majorité des professeurs interrogés voient dans la langue française la langue de la littérature : cette attitude s'expliquerait par le fait que dans leur formation une part importante a été allouée à l'étude d'écrivains algériens ou étrangers d'expression française et que, dans les classes de français, ils sont souvent appelés à étudier avec leurs élèves des textes littéraires.

Par opposition à la langue arabe, le français est senti par les enquêtés comme l'idiome de la modernité et de la science, il serait donc l'outil qui contribuerait potentiellement à faire sortir le pays du cloisonnement imposé par les gouvernants durant ces dernières décennies. Certes, la langue arabe, devenue depuis l'indépendance la langue officielle de l'Algérie, a supplanté la langue française. Mais cette langue, qui a leurré l'occupant dans son entreprise de francisation des autochtones, a pour les enseignants enquêtés, complètement perdu sa connotation de langue du colonisateur. À tel point que la langue française, langue instrumentale, est sentie comme un véhicule neutre, sans marques culturelles ou idéologiques propres, inculquées naguère par l'école du colonisateur. C'est dans cet esprit que cette langue est acceptée comme langue d'enseignement de certaines sciences, rôle que la langue arabe n'est souvent pas apte encore à jouer.

Il est plus surprenant de relever une confusion dans les réponses qui ont trait au statut assigné à la langue française en Algérie. En effet, la plupart des enquêtés reconnaissent à cette langue le statut de langue étrangère. Toutefois, on doit constater une certaine approximation dans la maîtrise de concepts comme *langue seconde* et *langue véhiculaire*. *Langue seconde* introduit une nuance par rapport à *langue étrangère* dans les pays où le multilinguisme est officiel ou dans des pays où une langue non maternelle bénéficie d'un statut privilégié. Un pourcentage important des répondants n'a pas perçu les nuances véhiculées par ces deux concepts. L'explication de cette non-perception pourrait venir du fait que bon nombre d'enseignants n'ont pas été initiés à ce type de subtilité relatif aux statuts des langues, soit qu'ils n'aient pas été initialement formés pour la fonction d'enseignant de langue, soit que dans leur cursus universitaire cette distinction n'ait pas été enseignée.

## 2.2. Mode d'appropriation du français

Les questions relevant de cette rubrique reposaient sur l'hypothèse selon laquelle des professeurs de langue française utilisent dans leurs classes des termes empruntés aux langues locales, en l'occurrence l'arabe et/ou le berbère. Nous avons voulu comprendre les raisons, les motivations et la nécessité de cette pratique. Les enquêtés, tout en déclarant que le fait de recourir aux emprunts demeure un procédé équivoque à la limite de l'inutile, reconnaissent recourir pourtant à ce procédé dans des situations que la pratique de la classe leur impose (cas de synonymie, explication de mots nouveaux pour les élèves...). Ils diffèrent ainsi de leurs prédécesseurs des décennies 1960 et 1970 qui ne se permettaient guère l'usage de ces termes en classe de français et sanctionnaient parfois sévèrement leurs élèves quand ceux-ci s'ingéniaient à le faire. Ces professeurs d'antan avaient, selon les

sujets enquêtés, la prétention d'être pour les élèves les vecteurs vivants de la norme du français, norme fondée sur l'usage des écrivains.

Faute de références bibliographiques en leur possession, les professeurs enquêtés dans leur majorité reconnaissent implicitement leur manque d'information quant aux écrits des pédagogues, des didacticiens ou méthodologues sur l'emprunt dans la classe de français langue étrangère. Un professeur fait certes exception puisqu'il cite un ouvrage qui aurait abordé le thème de l'emprunt lors de l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère destinée à un public adolescent ou adulte dans un contexte plurilingue.

Cette attitude pourrait s'expliquer par la composition du corps professoral, qui comporte à la fois des professeurs issus de l'école fondamentale où la langue d'enseignement est l'arabe. et des enseignants pour qui la langue française a été langue d'enseignement.

Si nous ajoutons à cet élément, le niveau médiocre des élèves en langue française, tant décrié par la plupart des professeurs de la région, nous pourrions trouver dans ces deux éléments des justifications à cette méthode utilisée depuis quelque temps dans les lycées de Biskra, qui tient compte de l'invasion du français local, par exemple dans les médias, par des termes provenant des langues en présence dans le marché linguistique algérien, invasion qui se situe aux divers plans de la langue :

- graphique (par exemple confusion entre les accents sur la lettre *e*).

- morpho-syntaxique (par exemple usage de la forme clitique objet 2 du pronom personnel : *demande-le de* + infinitif).

- lexical (*les fellahs guettent la pluie*).

Ces écarts qui affectent la langue française pourraient faire l'objet d'une enquête plus globale. Des réponses seraient sans doute alors apportées à la question des variétés de langue en usage dans le pays et permettraient de savoir si ces variétés sont dotées chacune de normes plus ou moins stabilisées dans la société algérienne.

### 2.3. Pratiques langagières

Sous cette rubrique, nous avons tenté de cerner les représentations que les professeurs d'enseignement secondaire se font des langues en présence sur le marché linguistique algérien et celles qu'ils ont de l'usage formel ou informel du français, comme langue emprunteuse aux idiomes locaux.

En ce qui concerne les langues en présence, les P.E.S enquêtés considèrent pour la plupart l'arabe dialectal comme l'idiome le plus parlé par les Algériens. C'est l'idiome qui permet à un locuteur arabophone d'exprimer un vécu ou une réalité sociale, culturelle, politique ou économique. Dans un contexte plurilingue le français apparaît aussi comme une langue véhiculaire. Cette fonction de véhicularité est assurée jusque dans la cellule familiale de ces professionnels de la langue.

Concernant l'emprunt lexical, il est vécu comme le résultat d'une coexistence de plus d'un siècle de deux communautés culturelles et linguistiques distinctes l'une de l'autre ; il traduit un échange entre les langues locales et la

langue française: le français est tantôt une langue emprunteuse aux vernaculaires (arabe et/ou berbère), tantôt une langue empruntée (présence de termes d'origine française dans les langues maternelles). Nous avons ici focalisé notre attention sur les emprunts du français endogène aux vernaculaires, emprunts qui relèvent de deux catégories :

- les emprunts techniques qui dénotent un référent qui n'a pas d'équivalent dans la culture algérienne.

- les emprunts stylistiques qui désignent des référents existant dans la culture algérienne mais auxquels une dénomination en français hexagonal donne une valeur ou une connotation étrangères. Ces emprunts qui font référence à des univers référentiels propres au locuteur bilingue algérien tels que la civilisation arabo-berbère-islamique, la culture algérienne, la gastronomie, la politique, réactualisent un ensemble de données culturelles qui échappent à toute réduction dans la langue française.

La grande majorité des professeurs déclarent recourir abondamment dans leur pratique du français à l'emprunt aux idiomes locaux dans des interactions sociales telles la discussion avec un collègue ou l'échange fortuit avec un émigré algérien résidant dans un pays francophone. En revanche, ils désapprouvent cet usage lorsqu'un tiers, bilingue de surcroît, en est à l'origine ; ils font ainsi d'un locuteur qui éviterait d'employer des termes issus des langues locales un modèle de référence en matière de bon français.

Simultanément, ils prennent en bonne part les emprunts, ce qui s'explique par le fait que les langues locales symbolisent et véhiculent la culture et la religion propres au peuple algérien. Ces emprunts apparaissent fréquemment dans la presse algérienne francophone : l'Algérie, en effet, a connu une liberté de la presse qui s'est matérialisée par l'apparition tout au long de la dernière décennie de nombreux titres, dont la grande majorité est à mettre au compte de la presse indépendante. Cette presse est l'objet d'un véritable engouement dans le pays parce que les articles qui y paraissent sont de bonne facture et que la langue de bois qui était jadis constitutive de la presse publique algérienne, y est désormais bannie... Parmi les lecteurs de cette presse se trouvent les professeurs enquêtés qui confirment ainsi leur statut de lettré qui sied bien à ces professionnels de la langue. Les principaux titres des journaux indépendants les plus lus par ces informateurs sont dans l'ordre *El Watan, Liberté, Le Matin*.

Après avoir relevé de nombreux termes arabes et/ou berbères dans le français utilisé par les journalistes et écrivains algériens, nous avons jugé opportun de connaître la position des professeurs informateurs sur ce phénomène. Ces derniers, dans leur majorité, déclarent qu'en procédant de la sorte les écrivains et surtout les journalistes cherchent à se rapprocher de leur lectorat bilingue algérien.

#### **2.4. Français endogène**

Le recours à l'emprunt aux idiomes locaux par les francophones algériens dans les interactions sociales reflète une dynamique propre à cet usage du français en dehors de l'hexagone. Aussi sous cette rubrique, nous avons voulu connaître les réactions des professeurs de langue française par rapport au français en usage dans

ce pays, français caractérisé par des écarts qui affectent les plans de l'orthographe, de la phonétique, de la phonologie, de la morphologie et de la sémantique. Pour la majorité de nos informateurs, le substantif est facilement empruntable, ce qui confirme les travaux sur le lexique de E. Haugen (1952) et L. Deroy (1980).

L'emprunt pose différents problèmes linguistiques sur lesquels nous avons voulu connaître la réaction de nos enquêtés :

- du point de vue phonétique, les sujets parlants le prononcent selon le phonétisme de la langue prêteuse et la face sonore du lexème est conservée par ces locuteurs bilingues. Ils reproduisent avec exactitude la prononciation arabe des phonèmes familiers issus de la langue maternelle.

- du point de vue graphique, la forme adoptée par les emprunts tient compte de la prononciation avec des variantes liées à l'instabilité de la forme sonore, laquelle semble être en étroite relation avec les différents parlers algériens et des conventions prescrites dès l'époque coloniale.

- pour ce qui est de la morphologie, comme la quasi-totalité des emprunts sont des substantifs ou des adjectifs, nous avons voulu connaître le sentiment des enquêtés sur les flexions adoptées pour «ces termes voyageurs» une fois insérés dans la langue cible. En ce qui concerne le genre, les répondants préconisent dans leur majorité la conservation du genre d'origine du lexème emprunté aux langues locales. Cependant les « référents sexués » gardent les deux formes d'origine arabe : ainsi masculin et féminin peuvent coexister dans le français employé par les locuteurs algériens. Pour le nombre, le choix de la langue emprunteuse par les sujets bilingues est moins probant : Nos informateurs font fi des formes de la langue source pour la majorité des substantifs et adjectifs, ils distinguent ainsi le singulier du pluriel conformément aux règles de la langue cible. L'opposition -ø/-s sert donc à opposer singulier et pluriel. Il leur arrive aussi d'opter pour une autre possibilité, du moins pour les substantifs qui connaissent une opposition de genre dans la langue arabe. Ces derniers fonctionnent dans un paradigme où la distinction formelle existe entre masculin singulier et féminin singulier, masculin pluriel et féminin pluriel. Il existe aussi un compromis entre les systèmes morphologiques de la langue prêteuse et de la langue emprunteuse. Le pluriel arabe est affecté à l'écrit du -s caractéristique du pluriel français.

Quant aux dictionnaires de référence, les P.E.S enquêtés, à l'instar des Français natifs, prennent ces ouvrages lexicographiques comme le meilleur support de la norme, bien que les dictionnaires restent parfois incomplets sur le plan dénotatif et muets souvent sur la valeur sociolinguistique ou culturelle de certains items du français de référence. Qu'en est-il pour des termes qui proviennent de l'arabe algérien ? Les enquêtés dans leur grande majorité jugent l'intégration d'une lexie arabe dans le français standard sur le simple fait que celle-ci possède une entrée accompagnée d'une définition dans ces ouvrages lexicographiques édités en France.

Cette position semble, à nos yeux, insatisfaisante et ne prend pas en compte la situation du français sur le marché linguistique algérien : en Algérie, les écrivains et les journalistes se servent du français et l'adaptent aux compétences linguistiques de leurs lecteurs respectifs. Cette option délibérée leur permet de marquer leur langue ou leur instrument de communication. C'est pourquoi leurs

écrits sont bien décryptés par les lecteurs locaux. Le texte littéraire ou journalistique porte en lui «les indices de sa nationalité littéraire» par la présence des termes arabes et/ou berbères dans le français utilisé par ces scripteurs lettrés.

## **Conclusion**

En guise de conclusion nous relèverons que nos professeurs, bien que considérés comme les agents de la diffusion du français exogène, reconnaissent avec une courte majorité l'existence d'un français endogène, différent sur le plan lexical du français de référence. Voici par ailleurs comment parlait Mohamed Dib de ce français : « La langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever [...] Et si, parce que nous en mangeons aussi, de ce gâteau, nous lui apportions quelque chose de plus, lui donnions un autre goût ? Un goût qu'ils ne lui connaissent pas.<sup>3</sup> »

---

<sup>3</sup> Dib, M., cité par Benrabah, M., (1999), *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Pau, Séguier, p.182.

## ANNEXE

### 1. Le questionnaire d'enquête

**Etablissement secondaire** : 10 établissements sur le territoire de la commune de Biskra.

**Sexe** : Femmes : 15 ; Hommes : 12

**Diplômes** : Licence de français : 14

Autres diplômes :

D.E.S en Biologie :	01
Maîtrise en F.L.E	02
Licence en Démographie	01
Licence en Psychologie	01
Licence en Sociologie	01
Licence en Economie	01
Ingénieur en Electrotechnique	02
Ingénieur en Agronomie	01
Ingénieur en ?	02
Non-réponse	01

**Ancienneté** : Moins de 5 ans : 04

05 à 10 ans : 10

10 à 20 ans : 06

20 ans et plus : 07

**Moyenne d'âge** : 42,5 ans

### 2. Résultats



## 2.1. Statuts des langues

Question 1 : L'arabe dialectal et l'arabe classique dénotent pour vous :

arabe dialectal		non - réponse	arabe classique	
le nationalisme	16		04	le nationalisme
la langue du progrès	02	la langue du progrès		04
la religion musulmane	01	la religion musulmane		18
la poésie	07	la poésie		12

Question 2 : Pensez-vous que le français est encore en usage dans :

l'administration	12	Non-réponse
l'enseignement	20	01
la culture	18	
la science / technologie	21	

Question 3 : A votre avis, quel est le statut assigné à la langue française en Algérie ?

officielle	01
seconde	09
étrangère	19
véhiculaire	07

Question 4 : La langue française est synonyme pour vous de :

langue de science	14
langue de la littérature	21
langue du colonisateur	01
Langue de modernité	15

## 2.2. Mode d'appropriation du français

Question 5 : Jugez-vous nécessaire d'enseigner le français dans ce pays en empruntant des termes aux langues locales ?

oui	12	Réponse nulle
non	14	01

Question 6 : Il vous arrive parfois d'utiliser l'arabe en classe de langue française ; le faites-vous pour :

un gain de temps	04
une meilleure explication	10
un cas de synonymie	11

Autre (précisez) : 08

Non-réponse : 01

Question 7 : D'après vous, pour quelle(s) raison(s) les enseignants des années 1960 et 1970 ne permettaient pas à leurs élèves l'emprunt aux langues locales, est ce :

parce qu'ils se considéraient les vecteurs de la norme	15
par chauvinisme	02

Autres raisons : 08

Non-réponses : 05

Question 8 : Les documents pédagogiques et/ou théoriques en votre possession autorisent-ils les élèves à recourir à l'emprunt dans leurs écrits ?

oui	06	Non-réponse
non	18	03

Question 9 : Dans le cas d'une réponse affirmative, nous vous prions de nous communiquer les références de ces documents : 03 réponses.

Question 10 : En Algérie, faut-il enseigner le français ?

Sans emprunt	12	Non-réponse	Réponse nulle
Avec emprunt	13	01	01

Question 11 : Pensez-vous que le français enseigné actuellement dans ce pays, reste encore proche du français de France ?

Oui	16	Non-réponse
Non	08	01
Sans réponse	02	

### 2.3. Pratiques langagières

Question 12 : A votre avis, quel est le parler ordinaire des Algériens ?

arabe dialectal	26
arabe classique	00
berbère	10
français	11

Question 13 : Quelle est la langue que vous utilisez ordinairement avec les membres de votre famille ?

Arabe dialectal + français : 16 réponses.

Berbère + arabe dialectal : 02 réponses.

Arabe dialectal : 09 réponses.

Question 14 : Pensez-vous que la proximité des langues, dans le paysage linguistique algérien, favorise l'emprunt de termes (de l'arabe au français et du français à l'arabe) ?

oui	25	Non-réponse
non	01	01

Question 15 : Dans quelle situation, insérez-vous des termes arabes dans votre français ?

en présence d'un Français	01
entre collègues de la même matière	24
en présence d'un émigré algérien	07
avec l'inspecteur de la matière	01

Question 16 : Comment jugez-vous quelqu'un qui utilise beaucoup d'emprunts dans son français ?

positivement	01	Réponse nulle
négativement	18	01
indifféremment	07	

Question 17 : Comment jugez-vous quelqu'un qui cherche à éviter les emprunts en utilisant leurs équivalents français ?

positivement	19	Réponse nulle
négativement	02	01
indifféremment	05	

Question 18 : Les emprunts lexicaux servent-ils à désigner des réalités sociales, politiques, culturelles, étrangères à la civilisation française ?

oui	22
non	05

Question 19 : Dans vos écrits, l'usage que vous faites des lexies empruntées à la langue arabe est dicté par la nécessité de :

rendre compte de vos sentiments	01
donner une couleur locale au français	08
désigner des réalités locales	21
user des citations	04

Question 20 : Achetez-vous fréquemment la presse d'expression française ?

oui	24
non	03

Question 21 : Si oui, quels sont vos titres préférés ?

*El-Watan* : 18

*Liberté* : 15

*Le Matin* : 06

*Le Soir d'Algérie* : 03

*Le Quotidien d'Oran* : 02

*Le Quotidien de l'Est* : 01

*El-Acil* : 01

*Détective* : 01

Tous les titres : 01

Non-réponse : 01

Question 22 : Des journalistes et écrivains algériens utilisent des termes empruntés à l'arabe et au berbère ; pensez-vous qu'ils le font pour :

immortaliser le terme	03
montrer que la langue française n'en possède pas d'équivalent	06
s'approcher davantage de leurs lecteurs	19
simplifier la compréhension	13
affirmer leur différence	06

Autres : 01

## 2.4. Français endogène

Question 23 : Par quel terme sont désignés les Algériens tombés au champ d'honneur entre 1954 et 1962, dans la presse et la littérature d'expression française ?

<i>djounoud</i>	01	Non-réponse  01
<i>martyrs</i>	16	
<i>chouhada(s)</i>	13	
<i>soldats</i>	03	

Question 24 : Selon vous, quel est l'élément de la phrase le plus facile à déplacer de l'arabe au français ?

le verbe	07	non-réponse  02
le substantif	15	
l'adjectif	06	
l'adverbe	03	

Question 25 : Ayant l'expérience de l'emploi du français dans des situations diverses, dites quelle est la composante du système linguistique arabe et/ou berbère la plus concernée par l'emprunt :

la phonologie	06	non-réponse  02
la syntaxe	01	
le lexique	22	
la morphologie	03	

Question 26 : Quelle graphie adopteriez-vous pour cette lexie ?

<i>jelbab</i>	03
<i>djelbab</i>	07
<i>djilbeb</i>	12
<i>jilbeb</i>	08

Question 27 : Accordez vous une importance particulière à la prononciation des lexies empruntées à l'arabe ?

oui	20	non-réponse
non	06	01

Question 28 : Pour des lexies comme *hogra*, *casbah*, *alem*, *khalti*, opteriez-vous pour une prononciation conforme au :

phonétisme français	20
phonétisme arabe	05

Question 29 : Gardez-vous le genre d'origine des termes arabes quand vous les insérez dans un contexte français ?

oui	22	non-réponse
non	04	01

Question 30 : S'il vous arrivait d'employer les lexies *cheb* ou *moudjahid* par exemple, distingueriez-vous leurs marques (masculin singulier du féminin singulier et masculin pluriel du féminin pluriel) ?

oui	21
non	06

Question 31 : Quel est le pluriel le plus approprié pour ces lexies ?

<i>wilaya</i>	<i>wilayate</i>	07
	<i>wilayas</i>	12
	<i>wilayates</i>	06

<i>souk</i>	<i>souks</i>	14
	<i>aswaks</i>	03
	<i>aswak</i>	08

Question 32 : Vous conformez-vous aux règles d'accord du système français pour le genre et le nombre des adjectifs d'origine arabe empruntés par le français utilisé en Algérie ?

oui	15	non-réponse
non	11	01

Question 33 : Le mot *bled* peut-il signifier :

« pays »	23
« campagne, terroir »	13
« sahara »	00
« village »	12

Question 34 : A partir de quel moment pourra-t-on affirmer que le terme d'origine arabe est intégré dans le français de référence ?

Quand	il entre dans le dictionnaire de langue	21	Non-réponse
	il est employé par un Français natif	06	01
	il est cité par un écrivain algérien	04	
	il est repris par la presse française.	07	

Question 35 : En réfléchissant au français en usage chez les locuteurs algériens, affirmeriez-vous qu'un «français d'Algérie » est en train de se développer ?

oui	10	non-réponse	réponse nulle
non	07	01	01
sans réponse	08		